



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
1<sup>er</sup> août 2019  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 1<sup>er</sup> août 2019, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la déclaration de la Présidente du Conseil de sécurité du 10 août 2018 sur la région de l'Afrique centrale ([S/PRST/2018/17](#)), ainsi qu'à la lettre datée du 24 août 2018 que j'ai adressée à la Présidente du Conseil sur le mandat du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) ([S/2018/789](#)) et à sa réponse datée du 28 août 2018 ([S/2018/790](#)).

Dans la déclaration susmentionnée, le Conseil de sécurité m'a prié « de soumettre le mandat et les activités du BRENUAC à un examen stratégique et de formuler des recommandations sur les points à améliorer, notamment en ce qui concerne la cohérence des activités du système des Nations Unies dans les pays relevant du mandat du BRENUAC et la réorientation ou le renouvellement des priorités d'action de ce dernier, et de les lui présenter au plus tard le 1<sup>er</sup> août 2019 ». Le Conseil a annoncé qu'il comptait « examiner ces recommandations, y compris toute proposition de modification du mandat du BRENUAC, d'ici au 31 août 2019 ».

En réponse à la demande du Conseil de sécurité, j'ai nommé Ahmedou Ould-Abdallah (Mauritanie), (ancien Représentant spécial du Secrétaire général en Afrique de l'Ouest, en Somalie et au Burundi), à la tête de l'équipe chargée de l'examen stratégique, qui comprenait des représentants du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, du Département des opérations de paix et de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

L'examen stratégique s'est déroulé en trois étapes : a) du 28 mai au 4 juin 2019, des consultations ont été menées à New York avec des fonctionnaires de l'ONU, des membres de l'Équipe spéciale intégrée du BRENUAC, des représentants des organismes des Nations Unies présents sur le terrain, des membres du Conseil de sécurité et des représentants des États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et des groupes de réflexion ; b) du 5 au 14 juin, des consultations ont eu lieu à Libreville, Brazzaville et Yaoundé avec des représentants du BRENUAC, des personnalités officielles, des représentants de partis politiques, d'organisations et mécanismes régionaux et sous-régionaux, dont l'Union africaine, la communauté diplomatique et la société civile ; c) du 17 au 20 juin, des réunions de restitution ont été organisées à New York avec des fonctionnaires du Secrétariat, des membres de l'Équipe spéciale intégrée du BRENUAC, des membres du Conseil de sécurité et des représentants des États membres de la CEEAC et de l'Organisation Internationale de la Francophonie.



L'équipe chargée de l'examen stratégique a fait une analyse profonde de la situation dans la sous-région de l'Afrique centrale, notamment des problèmes et des tendances régionales dans les domaines politique, socioéconomique, de la sécurité et des droits de l'homme. Elle a soumis son rapport le 27 juin 2019.

### **Principales conclusions de l'examen stratégique**

Dans son rapport, l'équipe a noté que depuis le dernier examen stratégique du BRENUAC en mars 2015, la sous-région de l'Afrique centrale continue d'être confronté à de graves problèmes de paix et de sécurité, qui risquent de prendre de l'ampleur les années à venir dans un contexte marqué par de nombreuses élections et des problèmes incessants d'ordre humanitaire et socioéconomique, de sécurité et de droits de l'homme.

Le Bureau a bénéficié d'un soutien et d'une adhésion solides dans toute la sous-région grâce à ses activités de prévention des conflits et de diplomatie préventive, à son appui aux initiatives régionales et sous-régionales, à son rôle de coordination des organismes des Nations Unies présents en Afrique centrale et aux rapports et analyses qu'il établit pour le Siège et les autres entités des Nations Unies. En particulier, ses bons offices et ses services d'alerte rapide sont vivement appréciés.

Les partenaires du Bureau ont souhaité que mon Représentant spécial pour l'Afrique centrale se rende plus fréquemment dans les pays de la sous-région, estimant que dans une sous-région aussi vaste que l'Afrique centrale, le Bureau devait être plus visible. Ils ont donc demandé qu'il s'engage davantage, en particulier pour mieux faire prendre conscience des processus électoraux et des questions relatives aux droits de l'homme.

D'une manière générale, le chevauchement possible des mandats entre le BRENUAC et d'autres organismes des Nations Unies présents en Afrique centrale n'a guère suscité de préoccupations. Il a été jugé nécessaire que le Bureau continue de mobiliser les acteurs de la sous-région autour du processus de paix en République centrafricaine, en consultation étroite avec la MINUSCA. Cependant, les partenaires du Bureau ont estimé que cette approche laissait peu de marge pour intervenir en République démocratique du Congo, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et le Bureau de mon Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs y étant déjà présents. Ils ont demandé que le BRENUAC, la MINUSCA, la MONUSCO, le Bureau de mon Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs et le Bureau de mon Envoyé spécial pour le Burundi intensifient leurs échanges d'informations et leurs consultations, tant au niveau de leurs directions que de leurs activités.

L'équipe chargée de l'examen stratégique a noté que le rôle de coordination du BRENUAC était apprécié, de même que les bonnes relations et les contacts réguliers entretenus par mon Représentant spécial avec les coordonnateurs résidents des Nations Unies dans la sous-région. Le contact constant entre le BRENUAC et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) a été jugé positif et les partenaires ont demandé une coopération plus importante sur les questions interrégionales comme la crise du bassin du lac Tchad, la transhumance, la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée et d'autres questions figurant dans la Déclaration de Lomé sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, adoptée conjointement par les chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest en juillet 2018.

L'équipe a souligné que la relation entre le BRENUAC et la CEEAC était la clef du succès des efforts de diplomatie préventive, mais que le manque de moyens

continuait d'être un facteur limitant. À cet égard, elle a reconnu que la diplomatie préventive était l'un des domaines où il serait possible de renforcer les activités. Les partenaires ont demandé au Bureau de s'impliquer davantage dans la réforme en cours de la CEEAC et proposé que son mandat soit aligné sur les résultats de cette réforme une fois celle-ci achevée. Les organisations régionales et sous-régionales se sont dites satisfaites des relations de travail qu'elles ont avec le Bureau et ont demandé que les contacts soient plus fréquents.

Les partenaires du BRENUAC lui ont demandé d'appuyer davantage les initiatives régionales et d'examiner plus avant les questions transfrontières, multisectorielles et thématiques, notamment la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée, l'application de la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage (Convention de Kinshasa), la transhumance et les trafics illicites et l'insécurité qui y sont liés, les déplacements forcés, y compris les déplacements des réfugiés, la réforme du secteur de la sécurité et le désarmement, la démobilisation et la réintégration, la prise en compte systématique des changements climatiques et des préoccupations socioéconomiques dans les interventions du Bureau, les femmes, la paix et la sécurité, et la participation des jeunes à la prévention des conflits. Un engagement accru avec la société civile et les institutions nationales des droits de l'homme a également été jugé nécessaire, en coopération avec le Centre sous-régional des droits de l'homme et de la démocratie en Afrique centrale.

Les capacités opérationnelles restreintes du BRENUAC ont souvent été citées comme un facteur limitant, en particulier pour ce qui est des voyages et des communications.

### **Observations et recommandations**

Je me félicite du rapport sur l'examen stratégique, qui vient confirmer la conviction du Secrétariat de l'ONU que les bureaux régionaux servent d'avant-postes pour la prévention des conflits.

Au cours des huit années qui ont suivi son inauguration, le BRENUAC a grandement contribué à la prévention et à la gestion des conflits dans une sous-région complexe, notamment grâce aux bons offices de mon Représentant spécial pour l'Afrique centrale. Le Bureau a aidé à prévenir ou à atténuer certaines crises liées aux élections et à promouvoir une concertation politique et un processus de réforme inclusif au Cameroun, au Congo, au Gabon, à Sao Tomé-et-Principe et au Tchad. Il a continué d'intervenir dans le cadre de la crise en République centrafricaine et favorisé la coopération bilatérale avec les pays voisins, tout en encourageant les acteurs régionaux et internationaux à intervenir de manière cohérente. Il a renforcé la coopération dans les domaines de la paix et de la sécurité avec les organisations régionales et sous-régionales, en particulier avec l'Union africaine, la CEEAC, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et la Commission du Golfe de Guinée. Il a également renforcé sa coopération avec l'UNOWAS dans les initiatives régionales et sous-régionales. Il a en outre assuré la cohérence et la coordination des activités axées sur la paix et la sécurité des organismes des Nations Unies en Afrique centrale. Il a continué d'assurer le secrétariat du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale.

Ayant examiné le rapport, j'ai l'honneur de soumettre au Conseil de sécurité, pour examen, les recommandations ci-après concernant le mandat du Bureau.

a) **Le mandat du BRENUAC reste d'actualité.** À cet égard, en référence à l'échange de lettres susmentionné que j'ai eu avec la Présidente du Conseil en août

2018 (S/2018/789 et S/2018/790), les activités du Bureau devraient être renforcées dans les domaines indiqués ci-après :

i) **Alerte rapide et analyse tenant compte des questions de genre.** Le BRENUAC, en coopération avec ses partenaires régionaux, devrait s'attacher à mener des recherches et des analyses régionales, en particulier sur les questions transnationales qui ont une incidence sur la stabilité de l'Afrique centrale ; ces activités continueront d'être utiles au Siège, aux États Membres et aux équipes de pays et organismes des Nations Unies présents en Afrique centrale ;

ii) **Bons offices hors du cadre de la mission.** Le BRENUAC tire un avantage particulier à intervenir dans ce contexte : mon Représentant spécial pour l'Afrique centrale a exercé ses bons offices au Cameroun, au Tchad, au Congo, en Guinée équatoriale, au Gabon et à Sao Tomé-et-Principe, et les bons offices du Bureau s'avèreront particulièrement nécessaires au cours du prochain cycle électoral de la sous-région ;

iii) **Appui à la CEEAC et renforcement de ses capacités.** La CEEAC a un rôle essentiel à jouer dans la recherche de solutions aux problèmes régionaux et sous-régionaux de paix et de sécurité recensées par l'équipe, et le renforcement de ses capacités doit rester une des priorités majeures du BRENUAC, notamment autour des axes ci-après : appui à la CEEAC dans les domaines de la prévention des conflits, de la médiation et de l'alerte rapide ; appui à la réforme en cours de la CEEAC, qui devrait à terme faire de la CEEAC une organisation sous-régionale plus forte ; intensification des efforts, en étroite collaboration avec la CEEAC, dans le domaine des femmes, de la paix et de la sécurité, notamment en aidant les États membres de la CEEAC à élaborer leurs plans d'action nationaux pour l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil ; renforcement de l'engagement auprès des jeunes dans la prévention des conflits et l'application de la résolution 2250 (2015) du Conseil ;

iv) **Renforcement des partenariats avec la société civile et appui aux réseaux sous-régionaux de la société civile.** Le BRENUAC collabore actuellement avec la CEEAC à la création d'un réseau sous-régional d'organisations de la société civile ;

b) **Définition du cadre d'une répartition claire des tâches entre le BRENUAC et les autres entités des Nations Unies, notamment grâce aux actions ci-après :**

i) **Mobilisation de l'appui régional au processus de paix en République centrafricaine, en consultation étroite avec la MINUSCA.** Le BRENUAC devrait notamment continuer, d'une part, de faciliter la revitalisation des commissions mixtes bilatérales entre la République centrafricaine et ses voisins, bien qu'une intervention du Bureau en République démocratique du Congo ou au Burundi ne présente guère d'intérêt, d'autre part, d'organiser la réunion annuelle de mes représentants et envoyés spéciaux, des directeurs régionaux des organismes des Nations Unies et des coordonnateurs résidents des Nations Unies en Afrique centrale. Mon Représentant spécial pour l'Afrique centrale devrait continuer de participer à la réunion annuelle distincte organisée avec mes Envoyés spéciaux pour la région des Grands Lacs et du Burundi. Enfin, il convient de renforcer la coopération, l'échange d'informations et la mutualisation des enseignements tirés de l'expérience entre le BRENUAC, la MINUSCA, la MONUSCO, le Bureau de l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs, le Bureau de l'Envoyé spécial pour le Burundi et les autres organismes des Nations Unies présents dans la région, notamment le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, le Centre

sous-régional des droits de l'homme et de la démocratie en Afrique centrale et le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre du Bureau de la coordination des affaires humanitaires ;

ii) **Maintien de bonnes relations de coopération avec les coordonnateurs résidents et les bureaux régionaux concernés.** Le BRENUAC devrait s'appuyer sur ses bonnes relations avec les coordonnateurs résidents des Nations Unies et les directeurs régionaux compétents du Bureau de la coordination des activités de développement et continuer d'encourager les initiatives transfrontières. Le BRENUAC et l'UNOWAS devraient renforcer leur coopération, notamment sur diverses questions interrégionales comme la crise du bassin du lac Tchad, la transhumance, les déplacements forcés et la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée.

c) **Ressources nécessaires.** J'ai chargé le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, en coordination avec le BRENUAC et d'autres entités compétentes des Nations Unies, de faire une estimation des ressources raisonnablement nécessaires pour que le Bureau puisse s'acquitter de son mandat tel qu'il est présenté dans l'examen stratégique et assurer la formulation d'objectifs réalisables.

Je remercie M. Ould-Abdallah et les membres de l'équipe chargée de l'examen stratégique du BRENUAC pour le travail important qu'ils ont accompli et les conclusions et recommandations qu'ils ont soumises. Je saisis également l'occasion pour remercier le BRENUAC et toutes les entités du système des Nations Unies en Afrique centrale pour les efforts qu'ils ne cessent de déployer en faveur de la paix et de la sécurité dans la sous-région.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) António Guterres